Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20261118-DECI_2026_11-DE

DÉPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 novembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 24 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit novembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 12/11/2026
Date de publication : 20/11/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Claire PEYROTTES, Clément ROUSSEAUX, Jérémy FRANCOIS, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAULT, Béatrice ROBINARD, Maëva MARCHIX, Nathan RENOUVEL, Daniel YAHIA

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Sandrine BESSON), Dimitri GÉA (pouvoir à Maëva MARCHIX), Gérard TARDIF (pouvoir à Béatrice ROBINARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Joseph BRAULT

<< >>

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Pour la signature des devis, contrats, marchés, dont le montant est compris entre 4 000€ HT et 60 000€ HT

date	n°	Désignation	montant HT
29/10/2026	2026-026	Acquisition parc informatique agents de la mairie+ ordinateur portable du Maire	13 710.00 €
29/10/2026	2026-027	Acquisition parc informatique classes élémentaires+ ordinateur portable de la direction	6 512.00 €

Pour la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans

N° décision	Date	Objet
2026-025	1er octobre 2026	Renouvellement de la convention d'occupation précaire des parcelles D 1242 et 1231 situées à « la Basse Lande » au profit de la BERGERIE DU MANOIR, pour une durée de 3 ans à compter du 1er décembre 2026.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20261118-DECI_2026_11-DE

- Pour l'exercice du droit de préemption

N° de dossier	Date de décision	Décision	Demandeur	Adresse du terrain
IA 022 259 26 00065	02/10/2026	Renonciation	Me VILLIN Dinan	55 Résidence La Pommeraie 22100 QUEVERT
IA 022 259 26 00066	01/10/2026	Renonciation	EMERAUDE NOTAIRES ST MALO	10 Impasse Alexandra David Néel 22100 QUEVERT
IA 022 259 26 00067	05/10/2026	Renonciation	LB NOTAIRES	27 Rue des Glycines 22100 QUEVERT

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

